



# Collège ingénierie

PARIS,  
Le 07 mars 2017

**upds**  
Union des professionnels  
de la dépollution des sites



# ORDRE DU JOUR

1. **Élaboration de la feuille de route 2017**
2. **Avancement des travaux du GT MOA/MOE/TVX**
3. **Évolution du référentiel de qualification OPQIBI dans le domaine des SSP.**

# 1. Élaboration de la feuille de route 2017

# CONSTATS

- CA global des adhérents du collège ingénierie - asymptote
- Dumping tarifaire
- Réduction des marges
- Attaque de la certification LNE SSP / sociétés unipersonnelles

# Quels sont les leviers permettant de développer notre activité d'ingénierie SSP ?

## Lobbying technique :

- Mise en avant de l'ingénierie de dépollution
  - ✓ Plan de Conception des Travaux (PCT)
  - ✓ Révision de la partie 3 de la norme NFX 31-620
  - ✓ MOE vs Contrôle - mise en avant de la MOE
- Mise en avant de l'ingénierie d'études
  - ✓ Interprétation des résultats de diagnostic (guides UPDS / BRGM)
  - ✓ BCA - guide UPDS / ADEME
  - ✓ GT échantillonnage

## Communication :

- GT I'
- UPDS en Régions - actions / participation du collège ingénierie
- Prestation ATTES
- Certification LNE SSP vs Qualification OPQIBI
- Colloque ?

## **2. Avancement des travaux du GT MOA/ MOE/TVX**

## 2. Avancement des travaux du GT MOA/ MOE/TVX

Objectifs du GT :

faire le point sur les relations MOA/MOE/entreprises, suites aux différents échanges et travaux qui ont été menés en collège en 2015 et 2016.

## 2. Avancement des travaux du GT MOA/ MOE/TVX

Recueil des REX des adhérents (10 répondants) > identification des thèmes prioritaires du GT :

- Rôle et responsabilité des parties prenantes ;
- Aléas, sujétions et imprévus
- CCTP/CCAP et contrats "hors la loi" ;
- Manque de données dimensionnantes ;
- Seuils et objectifs de dépollution, protocole de réception ;
- Clauses économiques, avances, retenues de garantie, pénalités non plafonnées, couvertures assurancielles.

## 2. Avancement des travaux du GT MOA/ MOE/TVX

Restitution des travaux du GT : guide de bonnes pratiques sur les thèmes ciblés (cf. diapo précédente) :

- Focus sur le MOA, l'AMO et le MOE : rôle ? Responsabilités ?
- Valorisation du travail de l'UPDS sur les paramètres de dimensionnement :
  - mise en évidence de l'intérêt d'avoir des données dimensionnantes suffisantes,
  - tableau de synthèse des paramètres à fournir dans un DCE ;
- Reprise de clauses « équilibrées » et non « déséquilibrées » ;
- Focus sur l'analyse de risque projet.

Relecture du guide par un juriste.

# 3. Évolution des Qualifications OPQIBI SSP

# 3. Évolution des Qualifications OPQIBI SSP

Extension de l'offre de l'OPQIBI en SSP :

- 2 nouvelles qualifications :
  - Qualification 08.11 : AMO pour la gestion des sites et sols (potentiellement) pollués ;
  - Qualification 08.12 : Ingénierie (maîtrise d'œuvre) des installations de traitement des nappes et des sols.
- Evolution de la qualification existante 08.04 : étude de la pollution des nappes et des sols.

Ces différentes qualifications SSP reposent sur la norme NF X 31-620.

# 3. Évolution des Qualifications OPQIBI SSP

## Qualification 08.04 : étude de la pollution des nappes et des sols

- Selon la norme AFNOR NF X31-620-2 : PG (niveau APS), CONT, **ATTES**, + prestations élémentaires de la norme.
- Critères « moyens humains » : au moins **un référent** technique **par tranche de 20 salariés** en SSP. Pour chaque référent :
  - **Bac+5** en sciences de la terre (géologie-hydrogéologie-géochimie-géophysique...) ou environnement,
  - disposer d'au moins de **5 ans d'expérience** en SSP,
  - produire un **justificatif de formation** spécifique dans le domaine des SSP (formation initiale ou continue).
- Critère « moyens matériels » : fournir liste du matériel (pas d'indication sur le type de matériel attendu).
- Références : 3 réf. (prestations élémentaires de la norme) + 1 ATTES. fournir rapport de synthèse remis au MOA
- Critères généraux et administratifs dans le référentiel de qualification OPQIBI.

# 3. Évolution des Qualifications OPQIBI SSP

Qualification 08.11 : AMO pour la gestion des sites et sols (potentiellement) pollués :

- Selon la norme AFNOR NF X31-620-2
- Critères « moyens humains » : idem 08.04
- Références : 3 références - fournir rapport de synthèse remis au MOA pour chaque référence.
- Critères généraux et administratifs dans le référentiel de qualification OPQIBI.

# 3. Évolution des Qualifications OPQIBI SSP

Qualification 08.12 : Ingénierie (maîtrise d'œuvre) des installations de traitement des nappes et des sols.

- Selon la norme AFNOR **NF X31-620-3** :
  - PG (niveau APD), Etude de conception (B100), Identification des différentes mesures de gestion possibles et élaboration d'une BCA (A330), Etude de faisabilité technique et financière (B110), Etude AP (B120), Etude de projet (B130), Assistance aux contrats de travaux dont DCE (B310), Direction de l'exécution des travaux (B320), Assistance aux opérations de réception (B330).
- Critères « moyens humains » : idem qualification 08.04 + exp. >5 ans MOE
- Critère « moyens matériels » : « Disposer d'un **laboratoire interne**. A défaut, le postulant doit justifier de sa capacité à réunir et à coordonner les compétences extérieures nécessaires, en évitant tout conflit d'intérêts, et à synthétiser leurs interventions ».
- Références : 3 références - **fournir pièces techniques du DCE** pour chaque réf.
- Critères généraux et administratifs dans le référentiel de qualification OPQIBI.

# 3. Évolution des Qualifications OPQIBI SSP

L'OPQIBI et l'UCIE souhaiteraient que la nouvelle qualification 08.11 AMO soit « équivalente » à la certification LNE SSP.

Les modèles d'ATTES (projet d'AM relatif à l'attestation prévue par les articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement actuellement en consultation) prévoient que les BE soient certifiés selon la norme NFX31-620-2 par un organisme accrédité par le COFRAC, ou équivalent, selon la norme **NF EN ISO/CEI 17065**, ce qui n'est pas le cas de l'OPQIBI.

	Qualification	Certification
Organisme	Organisme (OPQIBI,...etc.) accrédité par le COFRAC selon la norme AFNOR NF X50-091	Organisme (LNE,...etc.) accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO/CEI 17065
Audits	Audit documentaire	Audit documentaire Audit chantier
Auditeurs	Audit par des pairs	Audit par des tiers

# 3. Évolution des Qualifications OPQIBI SSP

	Qualification		Certification	
Références à fournir pour constitution dossier	08.04	"Fournir une référence pour au moins 3 items de codifications génériques (A Â– B Â– C : prestations élémentaires de la norme Afnor NF X31-620 Â– partie 2) reportées ci-dessus (A1XX, A2XX et A3XX), ainsi qu'une attestation ATTES"	LNE domaine A	"Au moins 10 références pour au moins 3 clients réalisées suivant la méthodologie française, datant de moins de 5 ans (justificatif des références établi par les clients à fournir) pour au moins : - 3 prestations de CPIS, comprenant au moins deux des prestations A200, A210, A230 et A240, - et 3 prestations de PG, comprenant au moins une des prestations A320 et A330."
	08.11	"Pour chaque référence présentée, fournir le rapport de synthèse remis au maître d'ouvrage."	LNE domaine A	-
	08.12	"Pour chaque référence présentée, fournir les pièces techniques du DCE."	LNE domaine B	"Au moins 5 références dont au moins 3 en Etude de conception (B100) et/ou Maîtrise d'œuvre (B300) pour au moins 3 clients, datant de moins de 5 ans (justificatif des références établi par les clients à fournir)."

# 3. Évolution des Qualifications OPQIBI SSP

	Qualification		Certification	
Moyens matériels	08.04	Fournir la liste des matériels utilisés pour la réalisation des prestations.	LNE domaine A	Liste de matériel à respecter
	08.11	NC	LNE domaine A	-
	08.12	"Disposer d'un laboratoire interne. A défaut, le postulant doit justifier de sa capacité à réunir et à coordonner les compétences extérieures nécessaires, en évitant tout conflit d'intérêts, et à synthétiser leurs interventions."	LNE domaine B	idem domaine A